

PROCEDURE D'ABONNEMENT EN MOYENNE TENSION (MT)

PROCEDURE DE BANCHEMENT MT

ETAPES	INTERVENANTS	ACTIONS A MENER
I	I 1- CLIENT/ (DC/SDGCA)	- Adresse une demande d'alimentation en énergie électrique à la Direction Commerciale /Sous-Direction Grands Comptes et Administration (DC/SDGCA) de la CEET avec un plan de situation et le contact d'un interlocuteur
	I 2- CEET (DC/SDGCA)/DEP	- Transmet la copie de la demande du client à la Direction d'Exécution des Projets (DEP) qui fait les études techniques, établit le devis comportant les frais travaux et le transmet à la SDGCA pour le client.
	I 3- CEET (DC/SDGCA)	- Prépare le contrat d'abonnement en trois (03) exemplaires - Reçoit le devis, fait signer le contrat d'abonnement et la lettre de transmission par le Directeur Général - Transmet au client le devis et les trois (03) exemplaires du contrat pour signature
II	II 1- CLIENT/ (DC/SDGCA)	- Le client retourne les trois (03) exemplaires du contrat signé au SDGCA accompagnés du chèque pour paiement du devis
	II 2- CEET (DC/SDGCA) /DEP	- Transmet l'ordre de la mise en service et les preuves de paiement du devis à la Direction d'Exécution des projets (DEP) pour ouverture d'OT - Fait copie de la mise en service au Département Distribution/LABO (DD)
	II 3- CEET (DC/SDGCA)	- Dépose les trois (03) exemplaires du contrat pour enregistrement au Commissariat des Impôts (OTR)
	II 4- CEET (DEP/DDME)	- La DEP ouvre l'OT, réalise les travaux avec le Département Distribution (DD/LABO) - Le Département Distribution (DD) fait la mise en service - Retourne le dossier au DC/SDGCA
III	III 1- CEET (DC/SDGCA)	- Crée le client - Transmet une copie du contrat après enregistrement au Commissariat des Impôts (OTR) au client - Constitue le dossier du client et le classe.
	III 2- CLIENT/ (DC/SDGCA)	- Paie les factures (travaux, avance sur consommation, timbres et les frais d'enregistrement) à la caisse SDGCA